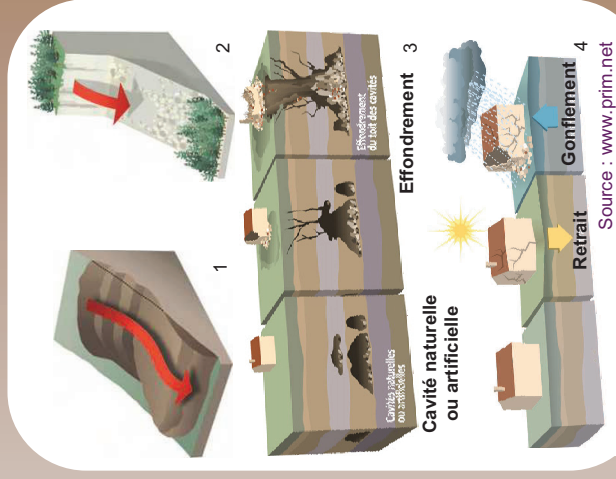




LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les **mouvements de terrain** regroupent un **ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol**. Plusieurs **catégories** existent dont quatre susceptibles de se manifester **sur le territoire de l'agglomération** :

1. Les **glissements de terrains** qui correspondent à un **déplacement de terrains** meubles ou rocheux.
2. Les **chutes de pierres et de blocs** ainsi que les **éboulements**. Ils sont liés à l'évolution des falaises pentues desquelles se **détachent des éléments rocheux**.
3. Les **effondrements**. Ils sont dus à des **cavités souterraines** naturelles (dissolution de gypse) ou artificielles (carrières et ouvrages souterrains) qui peuvent entraîner **l'effondrement du toit de la cavité**.
4. **Retraits et gonflements d'argiles**. Les **variations de la quantité d'eau** dans certains terrains argileux produisent des **gonflements** (période humide) et des **tassements** (période sèche) susceptibles d'entraîner des fissures sur les bâtiments.



Source : www.prim.net

Consignes de sécurité ... AYEZ LES BONS REFLEXES !

AVANT

- En cas de craquement inhabituel, évacuer le bâtiment.
- Signaler à la mairie l'apparition de fissures ou d'un affaissement de sol.

- S'éloigner le plus vite possible de la zone dangereuse.
- Ne pas revenir sur ses pas.
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.
- Ecouter la radio.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, il existe un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) pour leur prise en charge.

PENDANT

- Couper si possible l'eau, le gaz, et l'électricité.

- En cas de fuite de gaz, ouvrir les portes et les fenêtres.
- Evaluer les dégâts et informer les autorités.

APRES



Eloignez-vous de la zone dangereuse et fuyez latéralement.



Ecoutez la radio (France inter 90 FM ou Radio France Bleu 94.6 ou 106.80 FM) et respectez les consignes.



Coupez le gaz et l'électricité.



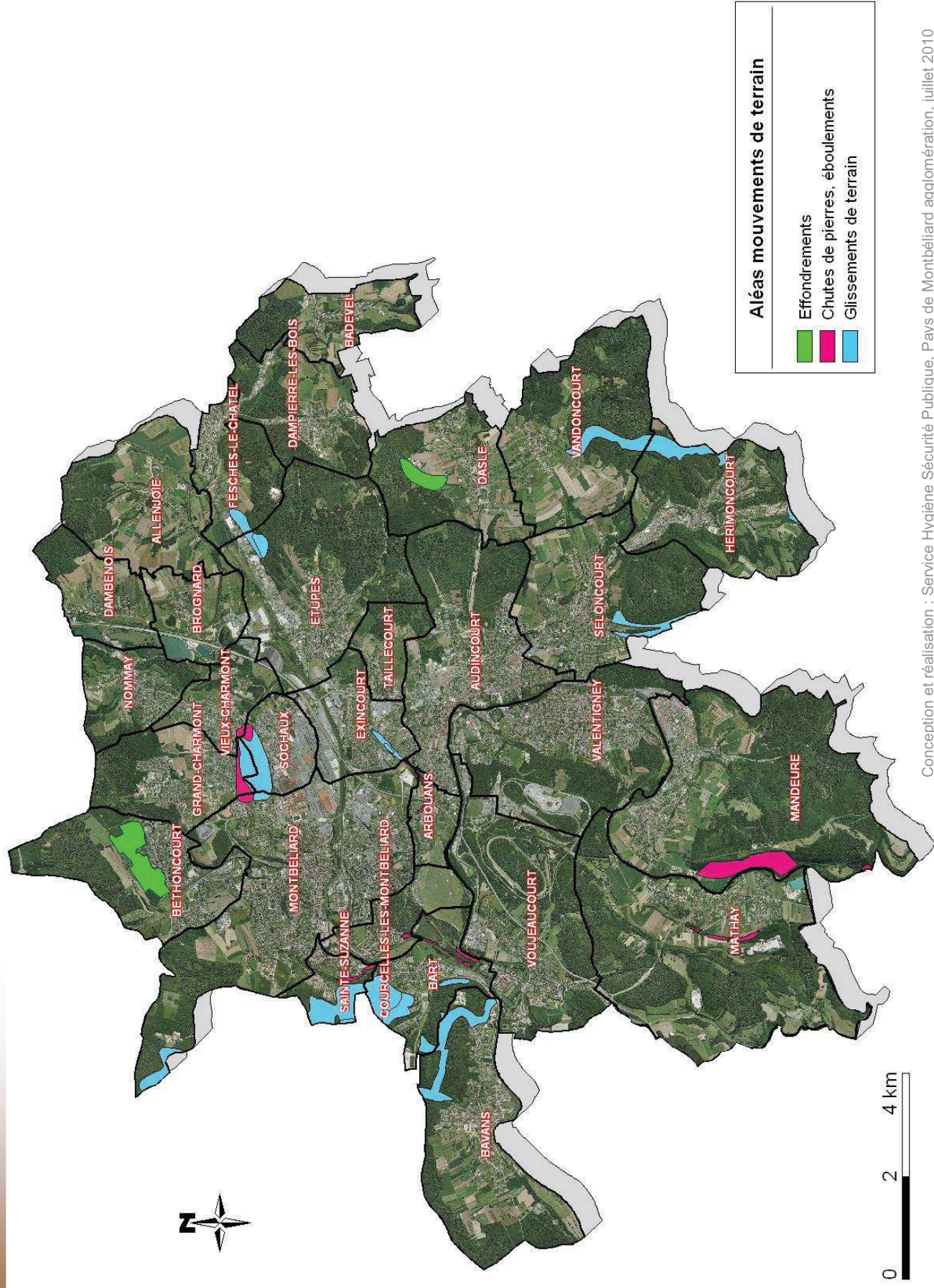
N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



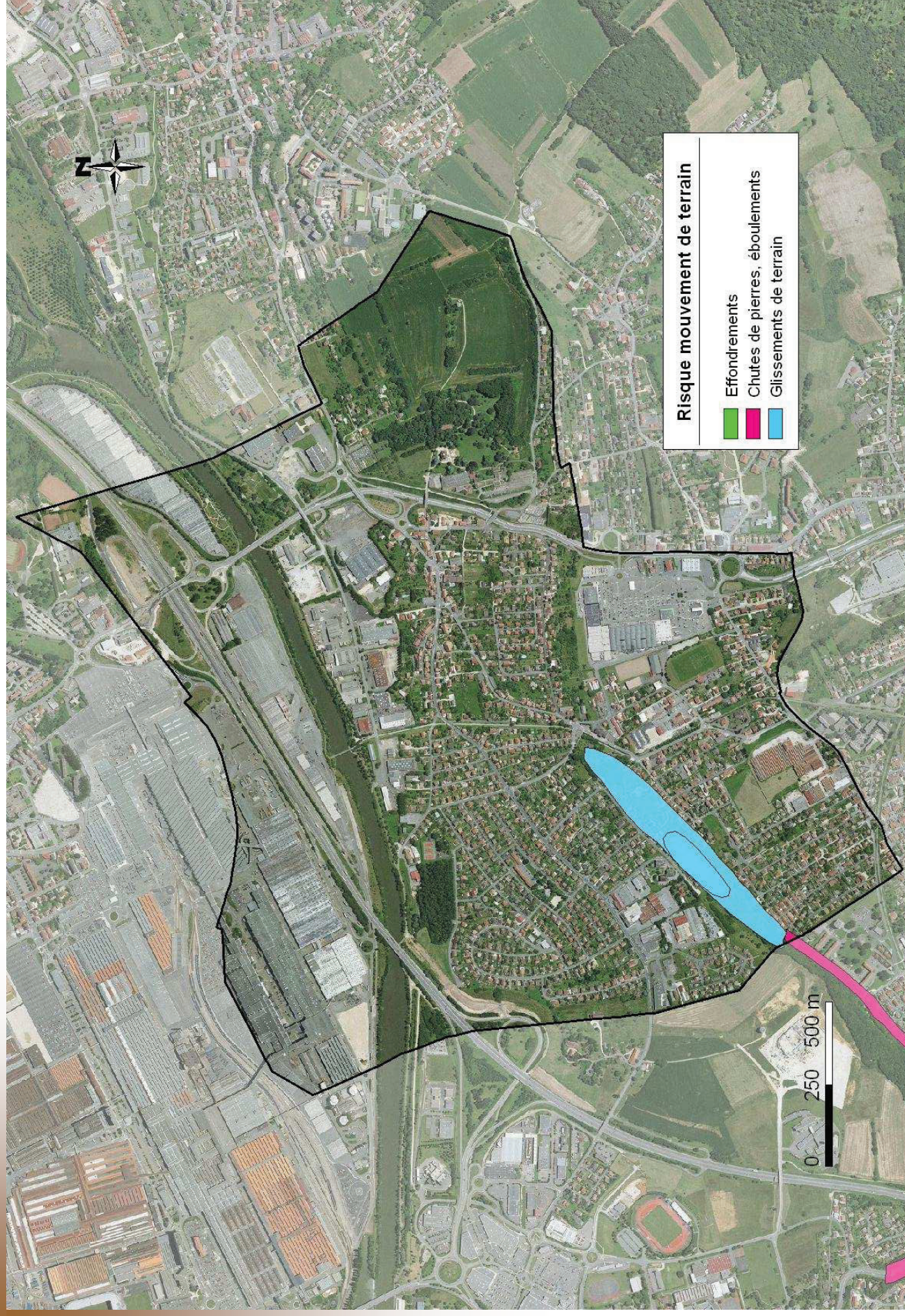
N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

Pour plus d'informations : www.mouvementsdeterrain.fr et www.argiles.fr

Carte de l'aléa mouvement de terrain sur le territoire du Pays de Montbéliard



Carte de l'aléa mouvement de terrain à Exincourt



Conception et réalisation : Service Hygiène Sécurité Publique, Pays de Montbéliard agglomération, juillet 2010
Données issues de l'Atlas mouvements de terrain, BRGM.